

Bulletin de souscription

Offre valable jusqu'au 15 mai 2012

Gérard Guyon

Le droit bordelais dans tous ses états

*Les anciennes coutumes,
Les juristes et la justice,
Les institutions de l'Eglise locale*

Recueil d'articles

Je commande exemplaire(s) de au prix de
souscription de 24 €. (+ 6 € de frais de port)
Ci-joint mon règlement pour un montant total de :
..... €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

☐ J'accepte que mon nom figure dans la liste des
souscripteurs qui sera jointe à l'ouvrage

☐ L'ouvrage me sera expédié dès parution à l'adresse
ci-dessus

Merci de retourner ce bon de souscription accompagné
de votre règlement par chèque bancaire ou postal à
l'ordre de M. l'agent comptable de l'Université de
Limoges (PULIM) à l'adresse suivante :



Presses universitaires de Limoges
39c, rue Camille Guérin – F 87031 Limoges cedex

Cahiers de l'Institut d'Anthropologie Juridique

La collection des Cahiers de l'Institut d'Anthropologie juridique
(CIAJ) a été créée en 1998 dans le but de rendre compte des
travaux réalisés par les chercheurs de l'IAJ et de son réseau
scientifique.

Trois axes principaux ont été déterminés pour les Cahiers : histoire
du droit et des institutions, anthropologie historique du droit,
sources et documents. La collection édite ainsi aussi bien des
monographies que des actes de colloques, des recueils d'articles
ou des documents inédits.

Derniers titres parus

18. Conrad BRAUN, *Les cinq livres sur les Ambassades*, traduction,
introduction et notes de Dominique GAURIER, 2008, 412 p. + CD Rom
édition originale [ISBN 978-2-84287-467-4 – 32 €]

19. *La victime. I. Définitions et statut*, textes réunis par Jacqueline
HOAREAU-DODINAU, Guillaume MÉTAIRIE, Pascal TEXIER, 2008, 402 p.
[ISBN 978-2-84287-497-1 – 30 €]

20. Michel BOIRON, *L'action des intendants de la généralité de Limoges
de 1683 à 1715*, préface de Jean-Louis HAROUËL, 2009, 496 p.
[ISBN 978-2-84287-477-3 – 30 €]

21. Richard ZOUCHE, *Explication du droit entre les nations*, traduction,
introduction et notes de Dominique GAURIER, 2009, 342 p. + CD Rom
édition originale [ISBN 978-2-84287-496-4 – 30 €]

22. *La victime. II. La réparation du dommage*, textes réunis par
Jacqueline HOAREAU-DODINAU, Guillaume MÉTAIRIE, Pascal TEXIER,
2009, 508 p. [ISBN 978-2-84287-497-1 – 30 €]

23. Olivier GUILLOT, *Arcana imperii II*, préface de Jean FAVIER, 2010,
600 p. [ISBN 2-84287- 511-4 – 40 €]

24. Olivier GUILLOT, *Arcana imperii III*, préface de Jacques KRYNEN,
2010, 400 p. [ISBN 2-84287- 512-1 – 30 €]

25. Cornelis VAN BIJNKERSHOEK, *Les deux livres des questions de droit
public*, traduction, introduction et notes de Dominique GAURIER, 2010,
494 p. + CD Rom édition originale, [ISBN 978-2-84287-520-6 – 35 €]

26. *L'offense. Du « torrent de boue à l'offense au chef de l'État*, textes
réunis par Jacqueline HOAREAU-DODINAU, Guillaume MÉTAIRIE, 2010,
448 p. [ISBN 978-2-84287-523-7 – 30 €]

27. Emilie BRAUN-MELCHIOR, *Trois pays, deux guerres. Une femme dans
la tourmente*, 2011, 288 p. [ISBN 978-2-84287-544-2 – 25 €]

28. Pierre GOUDELIN, *Commentaire sur le droit de la paix*, traduction,
introduction et notes de Dominique GAURIER, 2011, 110 p. + CD Rom
édition originale [ISBN 978-2-84287-548-0 – 25 €].

29. *L'absence. Du cas de l'absent à la théorie de l'absence*, textes
réunis par Jacqueline HOAREAU-DODINAU, Guillaume MÉTAIRIE, 2011,
420 p. [ISBN 978- 2-84287-550-3 – 30 €]

30. Alberico GENTILI, *Les trois livres sur le droit de la guerre*, traduction,
introduction et notes de Dominique GAURIER, 2012, 660 p. + CD Rom
édition originale [ISBN 978- 2-84287-558-9 – 35 €]



Presses universitaires de Limoges
39c, rue Camille Guérin – F 87031 Limoges cedex
tel. : 05 55 01 95 35 – fax : 05 55 43 56 29 courriel : pulim@unilim.fr
www.pulim.unilim.fr

Université de Limoges
Faculté de Droit et des Sciences économiques

Cahiers de l'Institut d'Anthropologie Juridique n° 31

Gérard Guyon

Le droit bordelais dans tous ses états

*Les anciennes coutumes,
Les juristes et la justice,
Les institutions de l'Eglise locale*

Recueil d'articles



Sommaire

Propos liminaires

Première Partie : Les anciennes coutumes bordelaises

Chapitre 1 : Les textes des anciennes coutumes et leur rédaction

I. – Les principales étapes de l'élaboration des textes

II. – Les manuscrits

III. – Les rédactions et commentaires

Chapitre 2 : L'étranger dans les anciennes coutumes médiévales

I. – L'identification de l'étranger

II. – La réduction à l'étranger comme peine et les crimes contre la nature humaine

Chapitre 3 : La coutume et la romanisation du droit pénal

I. – Les caractères formels du texte des coutumes pénales

II. – La conférence des coutumes pénales et du *jus scriptum*

Chapitre 4 : L'avocat dans les anciennes coutumes médiévales bordelaises

I. – La présence et les obligations de l'avocat dans les institutions judiciaires coutumières

II. – Le rôle croissant de l'avocat dans l'évolution de la procédure pénale coutumière

Chapitre 5 : Les coutumes maritimes pénales des Rôles d'Oléron

I. – La difficile séparation du domaine civil et pénal

II. – La discipline interne dans le navire

III. – La responsabilité pénale du pilote

IV. – La sanction des crimes inhumains contre le navire et son équipage

Deuxième Partie : Les juristes et la justice bordelaise

Chapitre 6 : Les professeurs de droit bordelais aux XIV^e et XV^e siècles

I. – Les questions historiques sur le Palais et l'Université

II. – Les questions juridiques doctrinales et l'enseignement du droit

Chapitre 7 : Un arrêtiste bordelais : Nicolas Boerius (1469-1539)

I. – Le juriste

II. – La science de l'arrêtiste à travers les décisions

Chapitre 8 : Un droit international public au milieu du XVI^e siècle : La philosophie civile et d'Etat de Jean d'Arrerac

I. – La réception du réalisme juridique et la philosophie chrétienne de la paix

II. – Pragmatisme chrétien et communauté universelle du genre humain

Chapitre 9 : Bernard Automne, juriste bordelais (1574-1666)

I. – Bio-bibliographie de Bernard Automne

II. – Le juriste praticien des deux droits

Chapitre 10 : Les décisionnaires bordelais (XV^e-XVIII^e siècles)

I. – Les arrestographes bordelais

II. – La pratique savante du droit

Chapitre 11 : La méthode jurisprudentielle du parlement de Bordeaux au xvie siècle

I. – La formation de la décision du juge pénal

II. – La jurisprudence du Parlement source du droit pénal au xvie siècle

Chapitre 12 : Abraham Lapeyrère et la jurisprudence des arrêts

I. – La structure des Décisions Sommaires du Palais

II. – La méthode de l'arrêtiste : nature et fonctions des notes savantes

Chapitre 13 : Les règlements du parlement de Bordeaux aux XVI^e-XVIII^e siècles

I. – La recherche d'une meilleure justice dans le renforcement des contraintes techniques et morales du juge

II. – Les aménagements de la procédure criminelle

Troisième Partie : Droit et institutions de l'Eglise locale

Chapitre 14 : Les procureurs abbaciaux bordelais (XIII^e-XV^e siècle)

I. – La mise en place d'un système de contrôle de la gestion

II. – Les procurations

III. – Les procureurs et vicaires généraux

Chapitre 15 : Les évêques de Bordeaux et les ordres religieux au Moyen Âge

I. – La collaboration entre les autorités religieuses locales : l'archevêque médiateur

II. – Les conflits entre l'archevêque et l'abbaye Sainte-Croix

Chapitre 16 : La réforme de Saint-Maur et l'abbaye bordelaise Sainte-Croix au XVII^e siècle

I. – Les moyens juridiques : le concordat de 1627

II. – La réalité administrative : une centralisation modérée

Chapitre 17 : L'application du Concordat de 1801 dans le diocèse de Bordeaux

I. – Le premier archevêque concordataire et la réorganisation du diocèse

II. – La formation des prêtres et l'enseignement catholique

III. – Le Concordat et les œuvres de charité

Chapitre 18 : L'application de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 à Bordeaux

I. – Le diocèse de Bordeaux en 1905

II. – La réception de la loi de 1905 et la création des associations paroissiales

III. – La fin des cultuelles et l'application de la loi jusqu'en 1925

Bibliographie

Index

Le droit bordelais connaît une originalité du fait de sa situation géographique qui le place à la frontière des droits coutumiers et savants. Très tôt dans le Moyen Âge, les manuscrits montrent comment les coutumes pénales, en particulier, se sont imprégnées profondément de droit romain et de la pensée des grands juristes de la Rome impériale. Les avocats y trouvent progressivement leur place et les arrêts des juges, formés au *jus scriptum*, finissent par construire un droit nouveau et à donner une physionomie propre aux coutumes locales. Dans le même temps, les uns et les autres tissent les premiers liens entre le Palais et l'Université. Le long règne des arrêtistes et des magistrats locaux commence : parmi lesquels Nicolas Bohier (Boerius) et ses successeurs les plus illustres comme Arnaud Ferron, Jean d'Arrerac, Bernard Automne, Abraham Lapeyrère. Principaux acteurs bordelais de la conférence des deux droits romain et coutumier, ils sont aussi, avec les juges, les créateurs d'une jurisprudence marquée du sceau d'une spécificité certaine : faite de prudence et de mesure, appliquée à la recherche d'une pratique savante du droit et d'une méthode juridique qui seront encore louées au XIX^e siècle. Avec eux, une mémoire judiciaire prend corps instituant peu à peu une autorité jurisprudentielle. Dans leur sphère, le droit et les institutions de l'Eglise permettent de relever, dans l'histoire des grands ordres bénédictins et mauristes bordelais, le rôle de la médiation et du compromis que Montaigne soulignait déjà en son temps, et que Montesquieu plaçait au cœur de l'esprit juridique des habitants de la cité. Les périodes les plus délicates lors des affrontements concordataires et de la Séparation des Eglises et de l'Etat en témoignent.



Gérard Guyon, professeur émérite à l'Université Montesquieu de Bordeaux, invité dans des universités étrangères (Allemagne, Espagne, Italie), est historien des institutions et des idées politiques. Outre ses travaux sur le droit bordelais, il est l'auteur de nombreuses publications dans des livres et des revues savantes qui traitent principalement du rôle du christianisme dans les fondations du droit occidental. Il collabore régulièrement aux travaux de l'Institut d'anthropologie juridique de Limoges.

Ouvrage publié avec le concours du CAHD
(Centre aquitain d'histoire du droit)



ISBN : 978-2-84287-559-6



Ouvrage de 448 p., format 16 x 24 cm
Prix de souscription : 24 €
Prix public : 35 €